EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 avril 2013 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six avril deux mille treize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 avril 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Alain MARTINET à Jacqueline CHAPON, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Olivier BIANCHI à Cécile AUDET, Havva ISIK à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Carole COURTIAL à Alain BARDOT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Philippe BOHELAY, Odile SAUGUES, Eric SEVRE**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Monique BONNET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Philippe GORCE.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n° 4 et donne pouvoir à Françoise NOUHEN.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°4.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Dominique ADENOT à partir de la question n°4.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°32 (fin du pouvoir de Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE).
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 46.
Madame Martine REMBERT-MANTELET quitte la séance avant le vote de la question n°51.

Rapport N° 37

SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Bernard DANTAL ne prend pas part au vote.

Le crédit inscrit au budget primitif 2013, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles à des associations étudiantes s'élève à 6 650 euros. Suite au précédent conseil, le crédit disponible est de 6 250 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

CROUS : 4 050 euros

Le CROUS de Clermont-Ferrand met en place, à chaque rentrée universitaire et pendant trois mois, l'Espace d'Accueil Étudiants. Ce guichet unique est né en septembre 2005 de la volonté commune du CROUS, des collectivités territoriales et des établissements d'enseignement supérieur auvergnats d'améliorer l'accueil des étudiants, notamment les primo étudiants et les étudiants étrangers.

Il est destiné à informer et orienter les étudiants dans tous les aspects de leur vie quotidienne : organisation de l'enseignement supérieur, bourses, logement, santé, renouvellement de titres de séjour pour les étudiants étrangers, transports, restauration, culture, sport, etc.

Le CROUS sollicite de la Ville une subvention exceptionnelle pour la mise en place de l'Espace d'Accueil Étudiants pour la rentrée universitaire 2013/2014.

L'établissement demande par ailleurs une subvention exceptionnelle pour la location d'un minibus afin de se rendre à Regensburg, dans le cadre d'un échange franco-allemand du 27 au 31 mai 2013.

Pôle Humanitaire : 500 euros

Le Pôle Humanitaire est une association née en 1963, au sein de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Clermont-Ferrand. Le Pôle est sous tutelle du Bloc Santé et dépend de l'Association Nationale des Étudiants en Médecine de France (ANEMF), qui est en relation avec le Ministère de la Santé. L'Association du Bloc Santé a une vocation de santé publique et de solidarité locale, et est en partenariat avec la Faculté Dentaire, l'Ecole de Sages-Femmes et de Kinésithérapie.

Depuis de nombreuses années, les étudiants en santé de Clermont-Ferrand s'investissent au quotidien dans de nombreuses actions de Santé Publique et de solidarité. L'hôpital des Nounours demeure l'une des actions phares de ce mouvement solidaire. Ce projet, porté par les associations locales d'étudiants en médecine et coordonné par l'ANEMF, permet aux étudiants de toutes les filières de santé de travailler ensemble. Dans un univers ludique, les enfants devront faire examiner leur peluche par les étudiants et pourront ainsi suivre une consultation dans sa totalité, de l'accueil à la pharmacie, sans être eux-mêmes les patients.

L'objectif du projet est :

♦ améliorer la relation médecin-patient où se rencontrent de futurs professionnels de la santé et de jeunes enfants.
♦ s'intégrer au programme scolaire
♦ familiariser les futurs professionnels de santé à un jeune public.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 mai 2013

Le Maire, Pour le Maire,
L'Adjoint à l'Enseignement Supérieur
Et à la Vie Etudiante

Bernard DANTAL